



Résolution du conseil communal du 17 mars 2020

Le Conseil,

- Prends connaissance de l'arrêté du Bourgmestre du 19 février 2020
- Approuve la nouvelle date d'entrée en vigueur du règlement général de police
- Valide une convention de médiation pour les infractions mixtes et les infractions relative à l'arrêt et au stationnement
- Valide des protocoles d'accord avec le parquet sur le traitement de infractions mixtes commises par des majeurs et mineurs
- Approuve une modification du statut pécuniaire
- Adopte la convention subvention à l'investissement dans l'enseignement néerlandophone à Bruxelles
- Approuve la convention de financement relative à la réalisation de nouveaux logements rue de Belgrade 74
- Approuve le revu de la dépense pour les aménagements des bâtiments en cour d'exécution
- Approuve la convention de subventionnement avec la STIB pour le réaménagement de l'infrastructure des Bout'Chics
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
 - l'acquisition de matériel informatique en remplacement du matériel volé lors d'un cambriolage et admet la dépense
 - l'acquisition de 12 packs biométriques pour le service population
 - le réaménagement de la bibliothèque communale néerlandophone (2019-F-018)
 - l'acquisition d'appareil médicaux (2019-F-56)
 - l'acquisition de gobelets et flutes réutilisables (2019-F-061)
 - l'acquisition de thermomètres à sonde (2019-F-063)
 - l'acquisition de matériel inoxydable 2019-F-059
 - l'acquisition de mobilier de bureau et mobilier connexe (2019-F-077)
 - l'acquisition de tableaux (2019-F-066)
 - l'acquisition de matériel électroménager (2019-F-064)
 - le mobilier et équipement divers pour bibliothèques (2019-F-057)
 - l'acquisition de mobilier extérieur pour les écoles (2019-F-078)
 - l'acquisition de poubelles et supports pour sacs poubelles (2019-F-083)
 - le matériel électroménager industriel (2019-F-082)
 - l'acquisition de matériel divers pour crèches (2019-F-081)
 - l'achat en urgence d'un chargeur pour orthoscope (2019-F-084)
 - l'adaptation du montant des honoraires du bureau d'architectes Origin liés à l'évolution du montant global des travaux de rénovation et d'aménagement de l'Hôtel Communal
 - la restauration et rénovation de l'Hôtel Communal de Forest, Phase II: enveloppe intérieure
 - la restauration et rénovation de l'Eglise Saint-Augustin - Marché fractionné: tranche ferme: études préalables et avant-projet, tranche conditionnelle: mission d'auteur de projet
 - la restauration et rénovation de l'Eglise Saint-Augustin»
 - les travaux de rénovation de la crèche "Le Bercail" Phase III
 - le stade Bertelson et environs : Etude de faisabilité et mission d'auteur de projet

- le réaménagement de la cour de récréation de l'école 9
- la rénovation de sanitaires de l'école 11B, lot 2 (phase 2)
- l'étude de faisabilité et mission d'auteur de projet pour le stade Bertelson et environs
- l'installation d'un nouveau préau à l'école 13
- l'illumination 2019, renouvellement du réseau électrique, des câbles porteurs et des motifs lumineux LED (divers endroits)
- la réfection du cercle de lancer au stade Bertelson
- l'analyse de risques et étude technique de paratonnerre de l'église Saint Augustin
- l'étude et essais de mise en lumière de l'église Saint Augustin
- l'extension des clôtures au Bempt
- de erelonen architectenbureau, studie nieuwbouw De Puzzel, bijkomende schijf
- la mission d'étude et d'encadrement du réaménagement des voiries Kersbeek, Bempt et Verrerie
- la fourniture et le remplacement de conduites de gaz, rue de Belgrade 78
- la réparation et le parachèvement du logement 14 rue de Liège 62
- Approuve l'avenant au contrat-cadre «produits dérivés personnes morales»
- Autorise la mise à disposition de 1 douzième provisoire pour 2020
- Approuve la convention de transaction avec la société Mireille
- Autorise d'acquiescer aux arrêts de la 6^{ème} chambre F de la Cour d'appel de Bruxelles dans l'affaire avec Telenet Group SA
- Approuve la convention d'occupation à titre précaire à durée indéterminée et sans indemnité avec l'asbl GoodPlanet Belgium (Tiny Forest)
- Approuve la convention d'occupation à titre précaire et à durée déterminée de l'abri-buvette avenue des Villas 80
- Approuve la convention 2019 réglant les modalités de la mise à disposition du bénéficiaire d'une subvention de la Région d'un montant de 22.500 €
- Approuve la convention de lutte contre le décrochage scolaire pour l'année 2020
- Approuve la convention Plan stratégique de sécurité et de prévention pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020
- Approuve les nouveaux accords de collaboration entre les écoles communales et le Centrum voor Leerlingenbegeleiding (VGC/N-Brussel)
- Octroie 1 pension
- Accorde 1 interruption de carrière
- Met 1 enseignant en disponibilité
- Désigne 2 enseignants
- Nomme 3 enseignants